



ÉCOCENTRE HEMMINGFORD 2019

OUVERT

Le deuxième samedi de chaque mois de mai à novembre
(Si la température le permet)
Entre 9 h et 12 h

EMPLACEMENT

le site de l'ancien dépotoir municipal situé sur la route 219 Nord
(Entrée clôturée avant le 1119 route 219, vers Hemmingford, côté droit, passé le rang Saint-Pierre)

MATÉRIAUX ACCEPTÉS

Garder les matériaux séparés

MATÉRIAUX SECS

« Aspenite »	Souche/Bûche
Bois de construction	Bardeau d'asphalte
Boyaux	Toile de piscine
Meuble de bois	Tapis
Céramique (Toilette, lavabo)	Placoplâtre
Porte/Fenêtre	Plastique non recyclable
Châssis/Vitre	Plomberie PVC
Isolant	Filage
Jouet	Styromousse

Massonite

BÉTON

Asphalte	Ciment
Brique	Gravier/Pierre/Roche
Bloc/Dalle de patio	Pavé uni

MÉTAUX

BBQ/Tondeuse	Appareil électrique
Bicyclette	Bain/Base de lit
Électroménager	Chaudron

RÉSIDUS VERTS

Branches	Gazon
Retailles de haies	Feuilles
Résidus de jardinage	Terre/Sable

MATIÈRES INTERDITES

Matelas, divans ou chaises coussinées	Ordures ménagères
Produits de peintures et huiles	Déchet commercial
Pneus/Batteries	déchet électronique
Déchet biomédical	déchet contenant des BPC
Déchet industriel (pièces d'auto)	Déchet radioactif
Déchet pathologique	Munition
Explosif	Terre contaminée

Engrais, herbicide, pesticide résultant d'activités agricoles

*Vous devez présenter une preuve de résidence;

*Des représentants municipaux seront présents pour vérifier tous les matériaux;

*Les matières interdites seront refusées;

*Volume maximal accepté : équivalent d'un voyage par jour d'un camion demi-tonne (style « pick-up »)